

Habilitation électrique - Recyclage

B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, H0



Durée : 10,5 heures

Nb Participants : 12 maximum

Personnes concernées

Personnel électricien intervenant sur des installations basse-tension, chargé d'exécuter des consignations, d'exécuter et/ou diriger des travaux hors-tension, ayant déjà suivi la formation initiale.

Pré-requis

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.
- Avoir un comportement adapté lors des consignations électriques.

Programme

Partie théorique :

- Sensibilisation aux risques électriques .
- Prévention des risques électriques.
- Publication NF C 18-510.
- Opérations dans l'environnement.
- Travaux hors tension en BT.
- Interventions en BT.
- Appareillage électrique BT.

Partie pratique :

- Mises en situation .

Évaluation et validation

A l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement d'habiliter son personnel en conséquence.

BT-R-01.2019

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://www.neoprev.com>